

3 juin 2012

L'authenticité

Par Frantz Gacogne

« Quand on est à l'écoute d'une certaine authenticité, on s'aperçoit que le chaos est là, en chacun de nous, et qu'il faut bien faire avec. » François Cluzet

L' « authenticité »

Ce terme recouvre une émotion. L'émotion qui s'empare de celui qui se sent en présence d'une pensée, d'un objet ou d'un être auxquels s'attachent la conviction du vrai, de l'original qui s'oppose à la copie ou à l'imitation.

Pourtant, le droit a inventé la copie authentique ou « certifiée conforme » pour combattre le délit de malfaçon ou de fausseté. L'acte authentique s'oppose à celui sous seing privé dont on ne prétend pas qu'il soit faux mais qu'il n'engage que les parties contractantes. Il ne s'impose donc pas à la communauté et n'est en cela qu'un acte privé. La notion d'authenticité n'est pas une affaire privée, c'est une qualité qui s'impose à tous.

L'étymologie du mot français « authentique » fait toujours appel à une autorité qui donc ne prouve pas la véracité d'une chose mais la garantit par la force de sa loi. Le mot viendrait d'une racine grecque qui signifie « *qui consiste en un pouvoir, une autorité absolus* »¹. Plaisamment, en latin le mot « *authenticus* » se serait appliqué aux « *modes musicaux approuvés par Saint-Ambroise et reconnus comme les principes du plain-chant, faisant autorité en la matière* » au 8ème siècle (même source). C'est montrer l'amplitude du désarroi de l'homme en matière de vérité et de foi. Le recours à la force de l'autorité en matière de vrai et de faux a pourtant quelque relents absolutistes.

Pourquoi une notion aussi bénigne que celle de vérité, d'originalité au sens de « conforme aux origines » est elle si menaçante que l'on recourt ainsi aux forces séculières pour la protéger ?

On traduit généralement « authentique » par « genuine » en anglais. Or l'étymologie de ce mot anglais conduit sur une piste quasi biologique. En 1590² le terme est associé à ce qui est « naturel et non acquis ». On voit bien ici l'influence de la pensée aristocratique qui tire sa fierté d'appartenir à une caste à laquelle on ne saurait accéder de son vivant par quelque infâme marché. Pourtant ce « genuine » si proche de notre « gène » trouverait peut être son origine dans une ancienne tradition³ par laquelle le père reconnaît sa paternité sur un nouveau-né en le plaçant sur son « genou ». Ainsi notre « génétique » se placerait elle au niveau du genou, faisant autorité par un lieu du corps pourtant fort éloigné de ses réserves germinales.

1 selon le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales

2 Online etymology dictionary

3 Tradition multi millénaire citée dans « La vie quotidienne en Palestine au temps de Jésus - Hachette - Daniels Rops p 126

Dans ce dernier exemple, la force de la vérité ne provient pas de l'invérifiable réalité de la filiation, mais de la conviction exprimée par celui qui fait autorité en la matière : le père de l'enfant dont l'origine fait question. Il est amusant qu'un homme puisse de nos jours « reconnaître » un enfant qui n'est pas biologiquement pas « le sien » la loi s'exonérant en France de toute vérification en la matière s'il n'y pas de contestation. Il est pourtant authentiquement son père puisque la reconnaissance en paternité est un acte juridique qui s'impose à tous. La loi peut donc authentifier sans hésitation une paternité civile distincte de la paternité biologique.

On ne peut être que frappé de voir la convergence des points de vue anglais et français en ce que la vérité est décrétée mais non jamais prouvée. Elle est acte de foi collective, qui s'impose aux croyants comme aux mécréants par le sceau de l'autorité en la matière.

Quoi donc de plus politique que la notion « d'authenticité » ?